

Politique Environnementale de l'Exploitation

Domaine d'application de l'exploitation engagée :

848 Chaussée Brunehaut
62 150 GAUCHIN-LEGAL

Nous, les associés de l'EARL DU GAL, nous engageons personnellement à :

- Maintenir et améliorer les Systèmes de Management Environnemental de notre exploitation, afin de développer la performance environnementale de notre entreprise ;
- Identifier et tout mettre en œuvre pour se conformer aux exigences légales et autres exigences applicables à notre installation ;
- Communiquer auprès de nos éventuels salariés, et auprès des autres intervenants, de l'importance de cette démarche de Qualité Environnementale, afin de faire évoluer les comportements vers plus de prévention des pollutions et de respect de l'environnement ;
- Définir des objectifs et des cibles adaptés à notre exploitation pour mettre en œuvre l'amélioration continue au quotidien.

Le 29/05/2018

NOS MOTIVATIONS

Faire que notre exploitation soit plus respectueuse de l'environnement

Anticiper les réglementations

Se donner des objectifs d'amélioration

NOS OBJECTIFS

Mettre en place les MTD, afin de diminuer l'impact de notre exploitation vis-à-vis des tiers et de l'environnement

Mettre en place des cahiers de maintenance, de manière à avoir un suivi de l'exploitation

Noter « ce que je fais » pour conserver toute la traçabilité sur l'exploitation